



## Projet solaire photovoltaïque de Cercoux

**Compte-rendu de la réunion de lancement de la concertation**

Salle des fêtes de Cercoux

Mardi 30 mai 2023

## Sommaire

1.	Introduction.....	3
2.	Les participants.....	4
3.	Synthèse des éléments présentés et des échanges.....	5
3.1	Présentation de la démarche de concertation .....	5
3.2	Présentation du projet solaire photovoltaïque .....	8
4.	Les prochaines étapes.....	12
5.	Contacts.....	13
6.	Annexes.....	14
6.1	Présentation de l'énergie solaire photovoltaïque .....	14
6.2	Les photos des Métaplans co-construits en séance.....	15

## 1. Introduction

Voltalia étudie la possibilité de développer un projet solaire photovoltaïque sur les communes de Cercoux et de Clérac depuis 2022.

Le projet est en phase de développement et les études ont débuté à l'automne 2022. Ces études permettent de vérifier la faisabilité du projet sur la zone identifiée, elles sont réalisées par des bureaux d'études indépendants.

Les objectifs de la réunion de lancement de la concertation étaient les suivants :

- Partager la démarche de concertation que nous souhaitons mener sur le territoire, avec vous,
- Échanger autour de l'énergie solaire photovoltaïque et répondre aux questions sur ce sujet,
- Présenter le projet solaire photovoltaïque envisagé sur les communes de Cercoux et de Clérac et répondre à vos questions.

Vous trouverez ci-après les différents supports d'information présentés et la synthèse des échanges comprenant les questions et remarques des participants, ainsi que les réponses apportées par Voltalia. Ces éléments sont structurés par thématique.

## 2. Les participants

Cette réunion de lancement de la concertation a rassemblé une cinquantaine de participants, dont des élus de Cercoux, des habitants de Cercoux et des élus de Clérac. Les équipes de Volitalia et de Demopolis Concertation étaient présentes afin de répondre aux questions des participants.

### **Volitalia :**

- MAUGER Nicolas, Chef de projets multi-énergies
- ROLAND Sylvain, Chargé de dialogue territorial
- SANTIAGO BARROS Beatriz, Assistante chef de projet

### **Demopolis Concertation :**

- HEINRY David, Président et co-fondateur
- VIALLE Charline, Associée co-fondatrice

### 3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

#### 3.1 Présentation de la démarche de concertation

Le projet solaire photovoltaïque de Cercoux sera mené dans **une démarche de concertation volontaire basée sur la co-construction**. Pour ce faire, nous organiserons des événements réguliers afin de présenter l'avancement des études et de co-construire ensemble ce projet (identification des enjeux locaux, définition des mesures d'accompagnement).

Voici les prochains événements auxquels vous êtes convié :

#### Atelier de concertation n°1



Le mardi 27 juin



De 19h à 21h



À la salle des fêtes de Cercoux

- Retour sur les études de faisabilité
- Travail cartographique d'analyse du territoire (chasse, associations, etc.)
- Travail sur la communication autour du projet : co-construire, le contenu de la lettre d'information, les modalités des prochains rendez-vous, etc.

#### Visite de site et atelier de concertation n°2



Le mercredi 5 juillet



De 15h à 19h



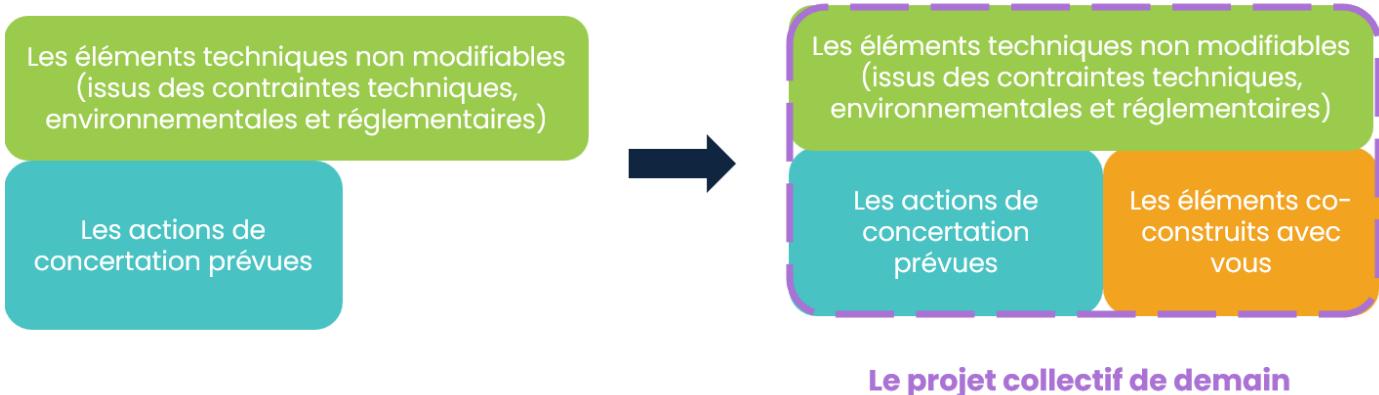
Sur site puis à la salle des fêtes de Cercoux

- Mieux comprendre le territoire
- Poursuivre le travail initié lors de l'atelier de concertation n°1

Cette démarche de concertation est ouverte à toutes et à tous. C'est grâce à votre participation que nous créerons, ensemble, un projet solaire photovoltaïque qui ressemble à votre commune. L'objectif que nous suivons est le suivant :

Au fil des mois, nous vous présenterons les avancées des actions menées par Volitalia et Demopolis Concertation

....et nous co-construirons ce projet pour qu'il réponde aux attentes de votre territoire



#### Questions et remarques des participants sur la démarche de concertation :

**Question d'un participant :** « En quoi consiste les ateliers de travail ? »

**Réponse de Volitalia :** Ces ateliers vous permettront de suivre l'avancement du projet et surtout, de pouvoir travailler sur des thématiques spécifiques. Vos propositions et vos idées, ainsi que le travail mené ensemble vous permettront ainsi d'influer sur le projet. Vous pourrez également apporter votre connaissance des enjeux locaux et vos maîtrises d'usage, pour co-construire un projet qui réponde à vos attentes et à la nécessité de développer des énergies renouvelables sur le territoire. Ces temps de concertation prendront différents formats : ateliers de travail, visites sur site, stands d'information, etc.

**Question d'un participant :** « Qu'est-ce que le volet agricole du projet ? »

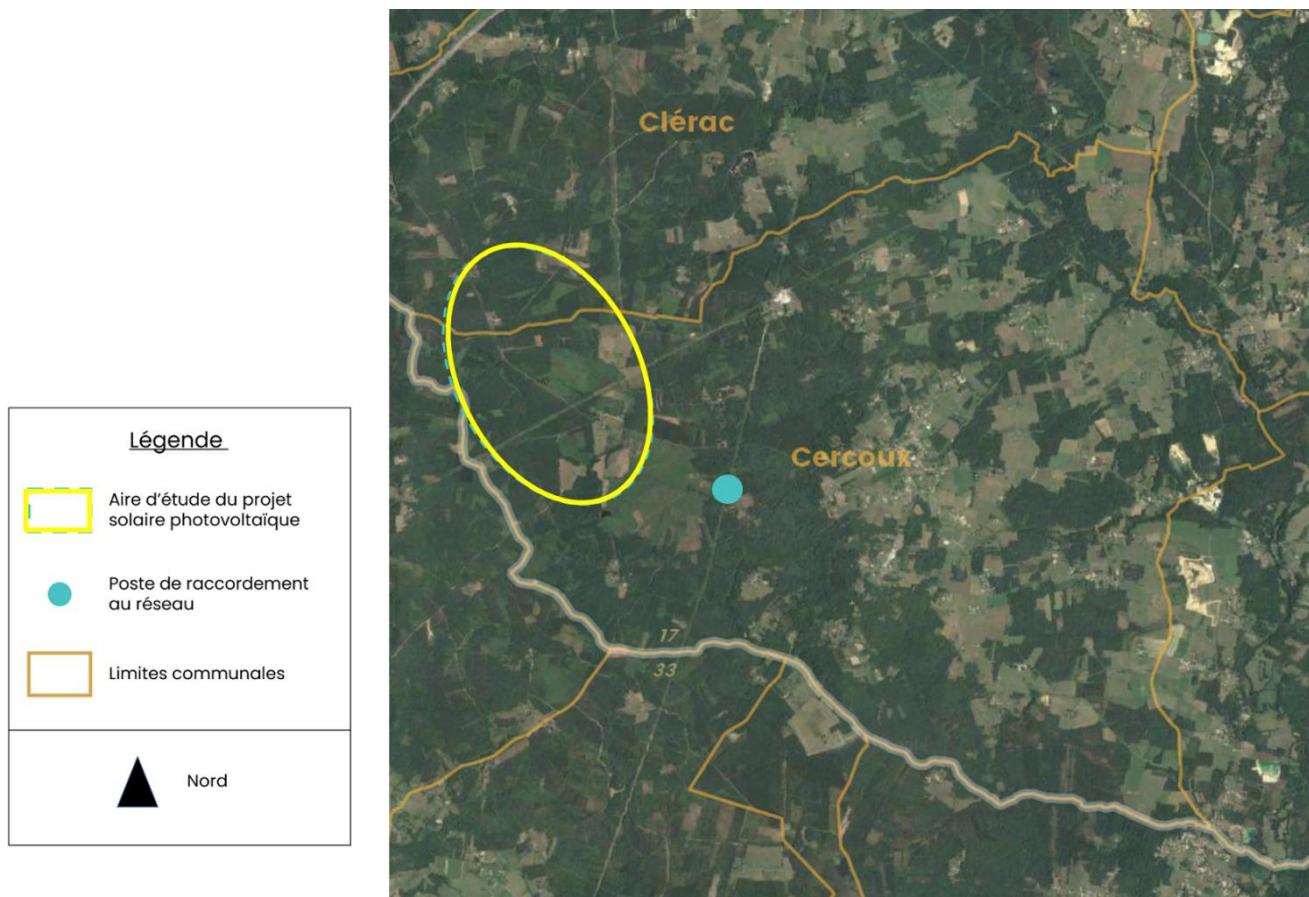
**Réponse de Volitalia :** Actuellement, nous envisageons de développer un projet solaire photovoltaïque. Cependant, il est envisagé d'intégrer, sur quelques hectares, une dimension agricole. Il s'agit de permettre la mise en place d'une activité agricole sur les terrains du projet, dimensionnée pour répondre aux besoins locaux. Ce volet n'est à ce jour pas acté, tant dans sa dimension que dans les cultures agricoles. Il sera défini dans le cadre de la concertation.

**Question d'un participant :** « La concertation que vous menez est-elle une obligation par l'État ? »

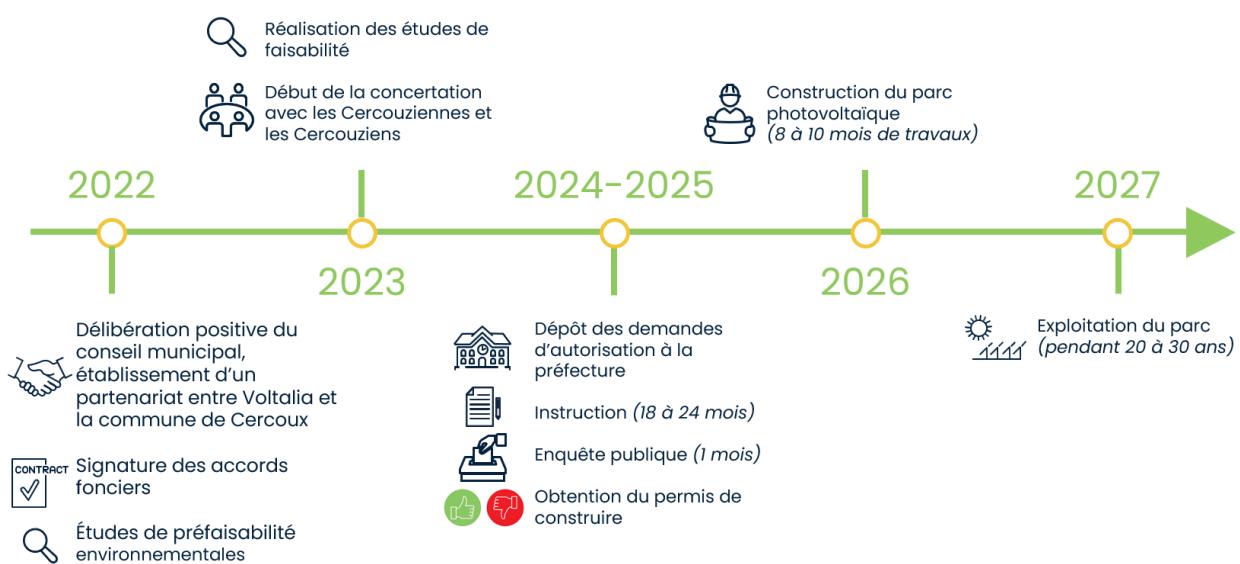
**Réponse de Volitalia :** La concertation lancée ce jour est une démarche volontaire. Volitalia mène l'ensemble de ses projets en concertation avec les acteurs locaux. Cette démarche volontaire répond à la demande du conseil municipal de Cercoux : porter une démarche d'information et de participation destinée aux habitants. D'un point de vue réglementaire, la phase de concertation est matérialisée par l'enquête publique. Elle intervient pendant l'instruction, après le dépôt du dossier aux services de la Préfecture. Pour le projet solaire photovoltaïque de Cercoux, l'enquête publique devrait avoir lieu fin 2025.

## 3.2 Présentation du projet solaire photovoltaïque

Le projet solaire photovoltaïque en est à son commencement. Pour le moment, nous pouvons vous présenter la zone d'étude :



Le calendrier prévisionnel du projet :



## Questions et remarques des participants sur le solaire photovoltaïque :

**Question d'un participant :** « Pour qui est produite l'électricité ? Pourquoi est-elle produite ? »

**Réponse de Volitalia :** L'électricité produite est injectée sur le réseau à partir du poste de livraison, lequel marque la limite entre le parc solaire photovoltaïque et le réseau public d'électricité. En sortie du poste de livraison, c'est le poste source de distribution qui permettra d'élever la tension et le réseau de distribution qui permettra de transporter l'électricité via les lignes hautes tension.

## Questions et remarques des participants sur le projet solaire photovoltaïque de Cercoux :

**Question d'un participant :** « Pourquoi développer ce projet sur la commune de Cercoux ? »

**Réponse de Volitalia :** Volitalia a étudié les opportunités en termes de développement d'un projet solaire photovoltaïque au regard des différentes contraintes territoriales. La commune de Cercoux est ainsi apparue comme un premier choix. Nous avons par la suite échangé avec les élus de Cercoux et de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge. Le choix de la commune de Cercoux s'explique ainsi pour 3 raisons :

- La volonté de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge
- La volonté des élus de Cercoux
- La proximité avec la ligne à haute tension

**Question d'un participant :** « Combien cela va-t-il rapporter ? »

**Réponse de Volitalia :** Il existe différents types de retombées pour ce type de projet :

1. Des retombées fiscales pour la commune, majoritairement via l'IFER. Cela représente environ 80 000 € par an sur toute la durée de vie du parc, soit environ 25 ans.
2. Des projets citoyens, à co-construire ensemble. Cela peut par exemple être un soutien à la régie agricole communale, en lien avec le volet agricole du projet.
3. La réduction de la facture des habitants de Cercoux. C'est une solution attendue par la filière du développement des énergies renouvelables mais

aujourd’hui, le cadre réglementaire n’y est pas favorable. L’attente exprimée par la commune a été entendue et le cas échéant, nous étudierons ce sujet et proposerons une mesure d’accompagnement en ce sens.

**Question d’un participant :** « Pourquoi faire le choix de cette puissance [120 MW] ? »

**Réponse de Volitalia :** Le choix de la puissance est inhérent à la capacité du poste de raccordement.

**Question d’un participant :** « Où en êtes-vous concrètement sur le développement du projet ? »

**Réponse de Volitalia :** À date, nous avons lancé les études sur une zone de 300 ha et avons défini comme objectif un projet final d’environ 130 ha. La zone d’étude se situe au Nord-Ouest de la commune de Cercoux, à cheval sur Clérac (cf. carte ci-dessus).

**Question d’un participant :** « Le projet est-il fait sur des terrains privés ou communaux ? »

**Réponse de Volitalia :** Le projet sera fait uniquement sur des terrains privés, au regard du cadastre et de la zone retenue. Volitalia a rencontré, en amont du lancement des études, l’ensemble des propriétaires concernés par la zone.

**Remarque d’un participant :** « Ce projet ne va impacter que des « gros » propriétaires ! »

**Question d’un participant :** « Que se passe-t-il en cas d’incendie une fois le projet mis en place ? »

**Réponse de Volitalia :** Une étude des risques est réalisée dans le cadre du développement du projet, en amont du dépôt. Pour la gestion des risques, différentes actions seront mises en place, tel que le débroussaillage. Par ailleurs, le SDIS donne son avis lors de l’instruction et nous le consultons également durant la phase de développement, afin d’intégrer ses recommandations dans la conception du projet.

**Question d’un participant :** « Un lien est-il possible entre ce projet et l’appel à projets que met en place la Région Nouvelle-Aquitaine sur l’agrivoltaïque ? »

**Réponse de Volitalia :** Oui cela est tout à fait envisageable, car cet appel à projets soutient les projets solaire agrivoltaïques innovants.

**Question d'un participant :** « Y a-t-il un autre projet à Levrault ? »

**Réponse de Voltaia :** Oui un projet solaire photovoltaïque situé à Levrault a été autorisé le 29/04/2014.

**Réponse des élus :** Ce projet a été initié avant notre mandat dans un contexte particulier. À chaque demande de prorogation, nous émettons un avis défavorable estimant que ce projet est totalement déconnecté de la commune, de ses enjeux et de l'intérêt de ses habitants.

#### Questions et remarques des participants sur Voltaia :

**Question d'un participant :** « Combien Voltaia a de projets ? »

**Réponse de Voltaia :** Nous avons une dizaine de projets en exploitation en France et de nombreux projets en développement. Nous sommes également présents à l'international (Brésil, Portugal, Angleterre, Grèce, etc.).

**Question d'un participant :** « Quel âge a Voltaia ? »

**Réponse de Voltaia :** Voltaia a été fondé en 2005.

**Question d'un participant :** « Qui sont les investisseurs de Voltaia ? »

**Réponse de Voltaia :** 71,3 % de l'actionnariat provient de la société d'investissement de la famille Mulliez.

## 4. Les prochaines étapes

Nous vous remercions pour votre accueil, nos échanges et vous espérons nombreux aux prochains rendez-vous :

### **Atelier de concertation n°1**

**Le mardi 27 juin 2023**

**De 19h à 21h**

**À la salle des fêtes de Cercoux**

### **Visite de site et atelier de concertation n°2**

**Le mercredi 5 juillet 2023**

**À partir de 15h, rendez-vous devant la salle des fêtes de Cercoux**

À toutes fins d'organisation, nous vous remercions de nous faire part de votre inscription, par mail, téléphone ou sur le site Internet du projet (cf. page suivante).

Des habitants se sont déjà inscrits à la démarche de concertation, et notamment au premier rendez-vous. En voici la liste :

- Vincent BADIE
- Marc BRODUT
- Christine BRODUT
- Mireille FONTAN
- Philippe GLEMET
- Marie-Paule HALFORD
- Yves Didier MERLE
- Jean-Marie RAMBEAU
- M. THIVOLLET
- Mme THIVOLLET
- Emmanuel VERGUET

**À vos inscriptions !**

## 5. Contacts

**Pour joindre l'équipe de Volitalia :**

MAUGER Nicolas

Mail : [n.mauger@voltalia.com](mailto:n.mauger@voltalia.com)

Tel : 06 42 57 86 87

**Pour joindre l'équipe Demopolis Concertation et vous inscrire aux prochains évènements de concertation :**

BARROT Camille

Mail : [camille.barrot@demopolis-concertation.fr](mailto:camille.barrot@demopolis-concertation.fr)

Tel : 06 98 94 42 64

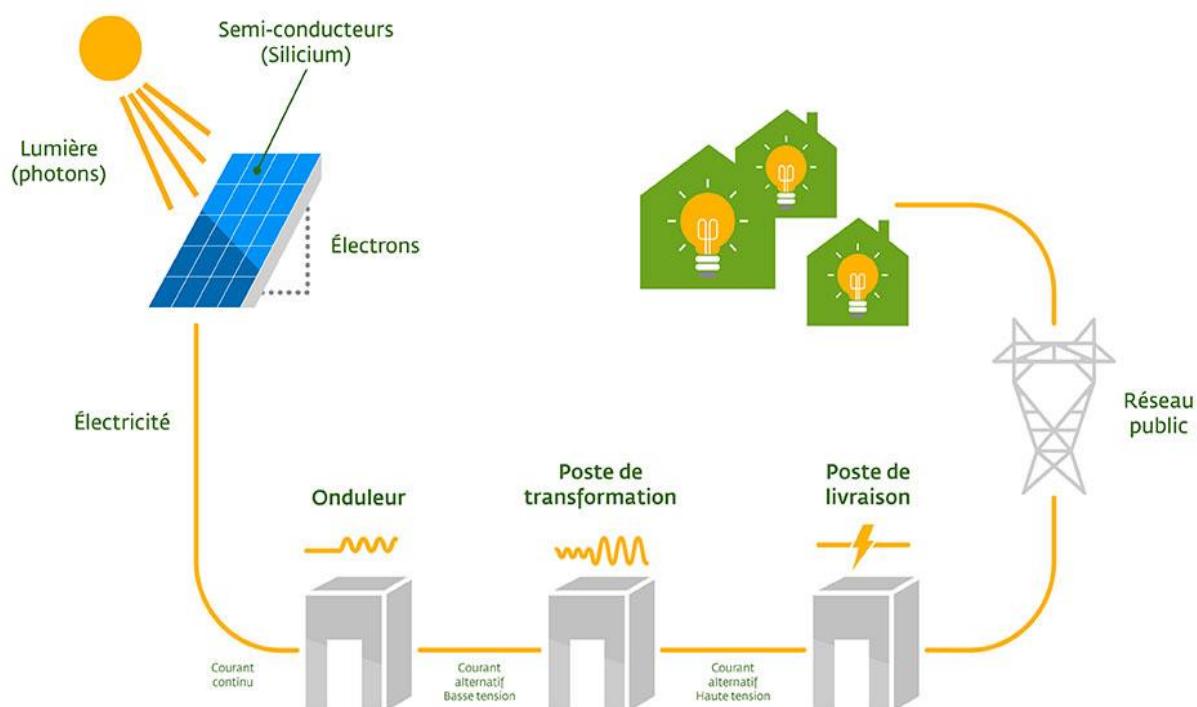
Ou rendez-vous sur le site internet du projet :

**[www.photovoltaque-cercoux.fr](http://www.photovoltaque-cercoux.fr)**

## 6. Annexes

### 6.1 Présentation de l'énergie solaire photovoltaïque

Aux vues du temps alloué à la réunion et au regard des nombreuses questions sur le projet, nous n'avons pu vous présenter les bases du fonctionnement de l'énergie solaire. Nous vous partageons tout de même les éléments initialement prévus pour la réunion afin que vous puissiez en prendre connaissance. Nous pourrons poursuivre les échanges sur le sujet lors de prochains rendez-vous de concertation.

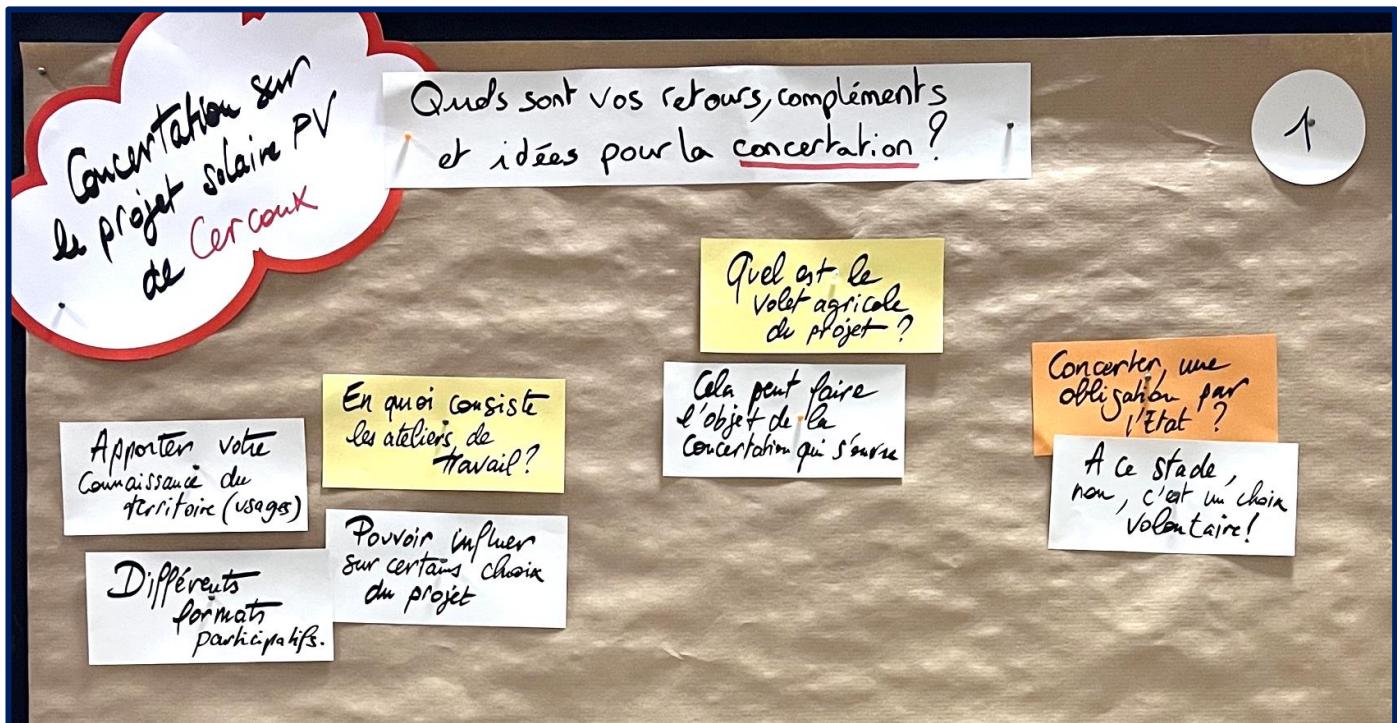


Aujourd'hui, la production d'énergie solaire photovoltaïque représente environ 4% de la production d'énergie totale en France. En 2022, le parc solaire photovoltaïque français représentait 15,7 GW de puissance installée. L'objectif de développement à l'horizon 2028 a été fixé par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) et est compris entre 35,1 et 44 GW de puissance installée.

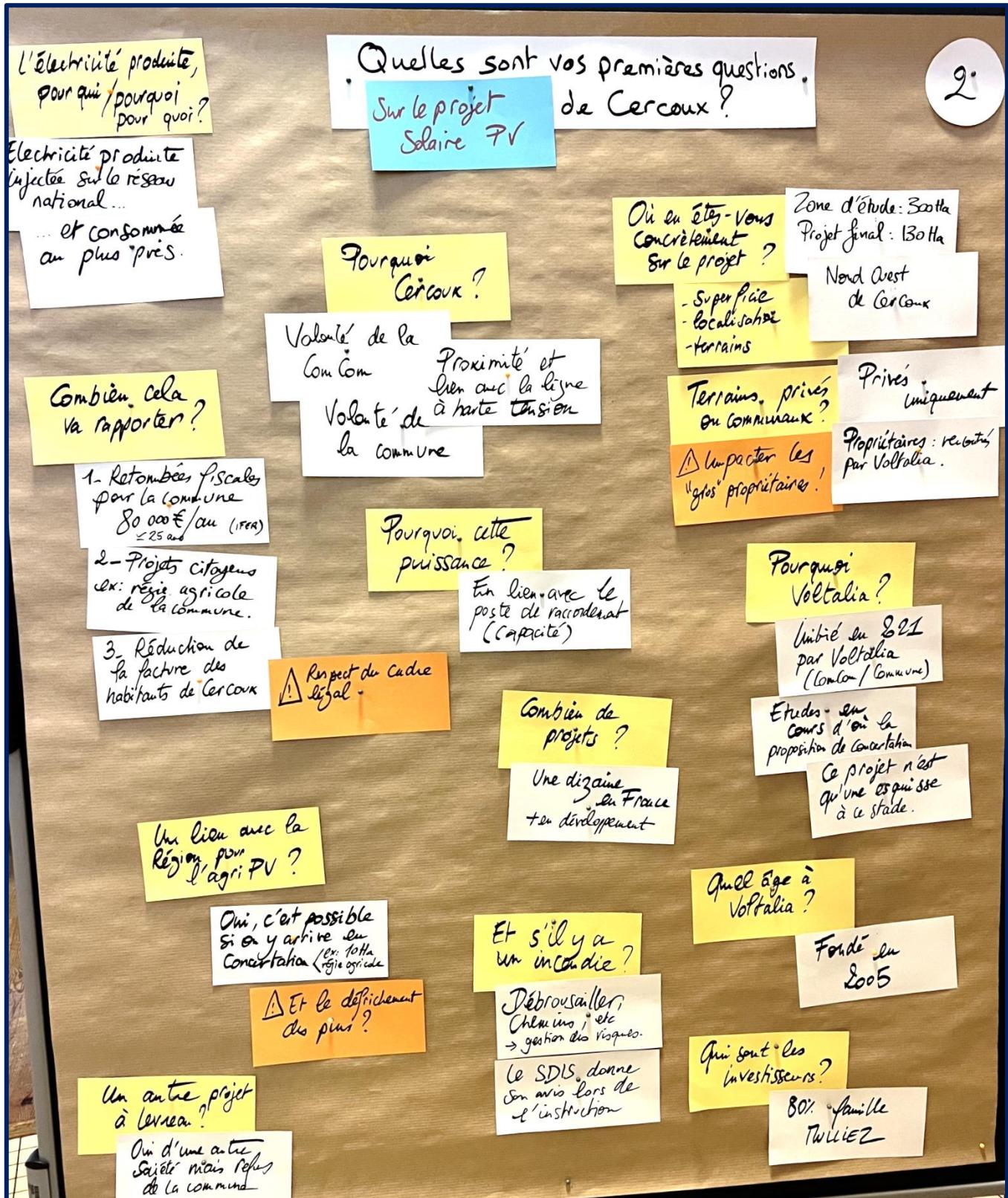
Continuez à vous informer sur le site Internet du projet :  
<https://www.photovoltaque-cercoux.fr/foire-aux-questions/>

## 6.2 Les photos des Métaplans co-construits en séance

### Le Métaplan des questions sur la démarche de concertation



**Le Métaplan des questions sur le projet solaire photovoltaïque de Cercoux**



## Le Métaplan des premiers inscrits à la démarche de concertation

